



# Licence professionnelle Métiers du tourisme et des loisirs

## Rapport Hcéres

### ► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers du tourisme et des loisirs. 2017, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse. hceres-02027879

**HAL Id: hceres-02027879**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027879>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Métiers du tourisme et des loisirs

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Culture, sciences sociales et humanités

Établissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers du tourisme et des loisirs*, créée en 2008, forme des professionnels du tourisme spécialisés dans la conception ou la gestion d'une offre touristique relevant de l'économie sociale et solidaire et du développement durable. Elle s'inscrit dans le champ de formation *Culture, sciences sociales et humanités*. Elle est rattachée, en qualité de licence professionnelle, à l'unité de formation et de recherche - UFR Droit, économie et gestion. Dans ce cadre, elle répond aux objectifs du champ de formation qui visent à délivrer des compétences professionnelles dans le domaine de la gestion et du *management* dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS). La formation est par ailleurs un élément constitutif du pôle Tourisme développé par l'établissement. La licence professionnelle délivre des compétences classiques en gestion, appliquées spécifiquement au secteur social et solidaire (tourisme à vocation sociale, tourisme solidaire, écotourisme). La formation est dispensée en présentiel, en formation initiale ou continue, autour d'un tronc commun, sans parcours optionnel.

## Analyse

Objectifs
<p>Les métiers visés par la formation, énoncés dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme, sont assez généralistes et très variés (agent ou chargé de mission de développement de collectivités territoriales, manager et gestionnaire de projet, du <i>marketing</i> ou de la communication, responsable de structure d'accueil touristique, responsable qualité, animateur du tourisme local, chargé d'études, chef de projet). L'originalité du projet tient dans le fait que la licence professionnelle forme à ces métiers dans le souci de délivrer des compétences classiques en gestion, appliquées spécifiquement au secteur touristique relevant de l'économie sociale et solidaire et du développement durable. Ces métiers restent cependant insuffisamment identifiables. Le dossier ne permet pas d'y associer des fonctions précises. Il n'apporte pas d'éclairages sur l'orientation des objectifs de la formation en termes de professionnalisation, notamment concernant les moyens concrets mis en œuvre pour favoriser l'insertion professionnelle.</p>
Organisation
<p>La formation se compose de trois unités d'enseignement (UE) regroupant les enseignements académiques complétées par le projet tuteuré et le stage auquel s'ajoute un module consacré aux rencontres de professionnels (module doté de crédits européens ECTS - <i>European Credit Transfer System</i> - mais sans coefficient). Les trois UE consacrées aux enseignements fondamentaux sont organisées autour de trois thématiques précises : approche globale de l'économie sociale et solidaire (ESS), le tourisme et l'ESS dans les territoires, la gestion du tourisme social et solidaire dans les</p>

entreprises (publiques, privées ou associatives). Cette structure permet d'aborder de façon cohérente et transversale toutes les problématiques développées dans l'application de l'ESS dans le secteur touristique. Les enseignements de la première UE, plus généralistes, sont positionnés en début d'année universitaire. Les deux autres UE se terminent en fin de premier semestre afin de permettre d'aborder le projet tuteuré en second semestre lorsque l'ensemble des savoirs théoriques sont délivrés. Les enseignements répondent globalement aux exigences de la formation en termes de délivrance des compétences professionnelles.

Cependant, la répartition des cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques (CM/TD/TP) n'est pas présentée dans le dossier qui précise que la formation est fondée sur un socle de connaissances fondamentales. Le dossier laisse penser que les enseignements sont très théoriques, au détriment d'une pédagogie plus active et participative favorable au développement des compétences des étudiants. De plus, le déséquilibre horaire en faveur de la thématique de la gestion du tourisme social et solidaire dans les entreprises (112,50 heures) au détriment du volume horaire consacré à l'ESS dans les territoires (77,50 heures) nécessiterait une justification. En outre, la formation ne propose pas d'enseignement sur l'entrepreneuriat dans le tourisme alors que le dossier signale qu'il s'agit d'un point fort de la formation. Seul un partenariat a été développé avec le réseau PROMESS84 (réseau départemental dédié au développement de l'économie sociale et solidaire en Vaucluse) qui accompagne la création d'entreprises dans l'ESS. Il n'existe à ce jour qu'un projet d'intégration d'une UE optionnelle proposée par l'établissement pour développer le statut d'étudiant-entrepreneur en partenariat avec le PÉPITE (Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). Enfin, s'il est précisé dans le dossier que l'emploi du temps est adapté à l'alternance, aucun contrat n'a été signé à ce jour.

#### Positionnement dans l'environnement

La formation s'inscrit dans un pôle Tourisme au sein de l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (allant de la licence *Langues étrangères appliquées* à la seconde année du master *Commerce international*). Elle a noué un partenariat avec une autre licence professionnelle de l'établissement (*Gestion et organisation des établissements hôteliers et de restauration*) en organisant une journée d'intégration commune et en mutualisant certains enseignements (en particulier les enseignements de langues étrangères).

L'offre de bac+2 en amont de la formation n'est pas décrite dans le dossier. En revanche, la carte des licences professionnelles existantes dans la région est présentée et montre une offre dense (10 LP dans le secteur du tourisme). Son positionnement dans le tourisme social et solidaire la distingue des autres licences professionnelles liées au tourisme en région PACA. Une seule de ces formations aborde la question du tourisme durable (à Digne-les-Bains) et aucune n'est positionnée sur le tourisme social et solidaire. La formation est donc bien positionnée dans son territoire local. Elle l'est également au niveau national dans la mesure où l'offre de licences professionnelles positionnées sur le tourisme durable (quatre LP) et sur le tourisme social et solidaire (six LP) en France est restreinte. Son positionnement dans l'environnement est par conséquent positif.

L'environnement socio-économique de la formation est très favorable. Son insertion dans le réseau professionnel local est remarquable et se traduit par l'existence de nombreuses conventions signées avec des acteurs publics et privés du secteur touristique et du secteur de l'ESS impliqués dans les activités touristiques (site national infomédiaire Voyageons Autrement, Union nationale des associations de tourisme, parcs naturels régionaux de la région PACA, etc.). L'objectif à présent est de développer des partenariats internationaux (une convention est signée avec une association mexicaine).

#### Equipe pédagogique

L'équipe enseignante est composée de 21 intervenants. La grande majorité des intervenants est impliquée dans la formation depuis sa création en 2008. La remarquable stabilité de l'équipe pédagogique est un point positif pour la formation. La totalité des membres de l'équipe pédagogique participe au développement de la formation (réunions pédagogiques, conseil de perfectionnement, etc.). L'équipe pédagogique se réunit au moins trois fois par an en conseil de perfectionnement.

L'équipe compte un nombre plus élevé de vacataires (13 intervenants) que d'enseignants. Les intervenants professionnels du secteur représentent cependant un éventail large des métiers du tourisme largement profitable à la formation. On ne compte que trois consultants ou professionnels de la formation dont toutefois une professionnelle dont l'activité de consultante et formatrice ne semble pas être compatible avec les objectifs d'un enseignement spécifique et technique consacré au droit du tourisme social. Les vacataires professionnels ont tous au moins 10 ans d'expérience et possèdent au moins un niveau master.

La répartition des heures enseignées montre une forte implication des professionnels vacataires qui prennent en charge 52 % des heures totales enseignées. Les enseignants de l'établissement réalisent 35 % des heures (dont les trois quarts sont réalisés par deux enseignants-chercheurs, professeur (PR) et maître de conférences habilité à diriger des recherches (MCF-HDR), et un doctorant, le reste des heures étant effectué par un professeur associé (PAST), docteur en géographie spécialiste dans le tourisme durable. Les trois enseignants vacataires provenant du lycée agricole de Carpentras effectuent 13 % du programme et se voient confiés le suivi intégral du projet tuteuré.

### Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

La formation reçoit en moyenne 160 dossiers de candidatures dans une progression annuelle moyenne de l'ordre de 5 % entre 2011 et 2015, ce qui rend compte d'une bonne attractivité. Les candidatures proviennent essentiellement de France (86 %), dont un quart de la région PACA et un tiers des deux régions limitrophes. On note une légère augmentation des candidatures étrangères, notamment via le dispositif Campus France.

Les effectifs sont particulièrement stables (27 étudiants inscrits en moyenne sur les cinq promotions observées, soit 26 inscrits en 2011, 2014 et 2015, 27 en 2012 et 28 en 2013) et très fortement féminisés (82 % de femmes). On note un fort déséquilibre quant à l'origine des étudiants inscrits qui sont au deux tiers des diplômés de brevets de technicien supérieur - BTS (qui ne représentent pourtant que 30 à 50 % des candidatures). Les étudiants provenant d'une deuxième année de licence (L2) ou d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) ne représentent en moyenne que respectivement 5 % (de zéro à trois étudiants) et 3 % (aucun ou un étudiant) des effectifs. Un quart des inscrits provient d'autres origines (sans qu'il soit précisé dans le dossier de quels cursus il s'agit). Près de 20 % des étudiants sont en formation continue ce qui est très intéressant pour la dynamique de la formation au regard de leurs expériences professionnelles et personnelles ainsi que de leur maturité. On ne compte qu'une seule validation des acquis de l'expérience (VAE) en cinq ans. Aucun étudiant ne prépare la licence professionnelle en alternance.

Le taux moyen de réussite s'élève à 93 % des inscrits (entre 100 % en 2014 et 88 % en 2015).

Que ce soit au regard des résultats de l'enquête nationale (diplômés 2011 et 2012, enquêtés deux ans après l'obtention du diplôme avec un taux de retour de 50 %) ou des trois enquêtes effectuées en interne (diplômés 2013, 2014 et 2015 respectivement enquêtés 24, 12 et six mois après l'obtention du diplôme avec un taux de retour moyen de 93 %), le taux d'insertion professionnelle (IP) moyen est inférieur à 70 %, le taux de poursuite d'études (PE) dépasse les 15 % (poursuites d'études effectuées hors de l'établissement et de la région) et le taux de diplômés en recherche d'emploi (RE) s'établit à 12 %. Les trois enquêtes réalisées deux ans après l'obtention du diplôme (2011, 2012 et 2013) affichent des résultats plus inquiétants encore : 64 % d'IP, 14 % de PE et 13 % de RE. Les emplois occupés sont globalement éloignés des objectifs visés par la formation et ne sont pas en cohérence avec les objectifs de la formation. Sur les 17 diplômés présentés en annexe au dossier, seulement cinq occupent des emplois en lien avec les objectifs de la formation. Si le secteur du tourisme semble majoritaire, les dimensions sociale et solidaire ou développement durable n'apparaissent pas dans les emplois cités. En outre, les contrats à durée déterminée (CDD) sont très majoritaires.

### Place de la recherche

La place de la recherche est un point fort de la licence professionnelle. La relation avec les activités de recherche en lien avec les thématiques développées dans le cadre de la licence professionnelle est un atout remarquable (rarement pris en compte dans ce type de formation). Un quart du volume horaire est assuré par trois enseignants-chercheurs (EC) et deux doctorants sur le tourisme durable à l'international rattachés à l'unité mixte de recherche (UMR) Espace-Dev, membres de l'équipe Approche intégrée des milieux et des sociétés. Les travaux de recherche de ces membres de l'équipe pédagogique nourrissent très favorablement les enseignements, à l'occasion notamment des études de cas inspirées fortement des terrains observés dans les contrats de recherche. Un projet est d'organiser des doctoriales avec les doctorants de deux EC de l'équipe et d'inviter les étudiants de la formation. Un certain nombre de stages sont par ailleurs effectués dans le cadre de programmes de recherche.

### Place de la professionnalisation

L'énoncé des compétences délivrées dans la formation est le fruit d'une réflexion approfondie du conseil de perfectionnement menée à l'issue de la précédente évaluation qui soulevait le manque de lisibilité des compétences développées. Le supplément au diplôme et la fiche RNCP affichent correctement les compétences délivrées et métiers visés. La formation encourage l'entrepreneuriat auprès de ses étudiants mais les modalités et le contenu spécifiquement dédiés de cet apprentissage au sein de la formation ne sont pas précisés dans le dossier. Un partenariat a été développé avec PROMESS84 qui accompagne les créations d'entreprises dans l'ESS. Il existe un projet d'intégration d'une UE optionnelle proposée par l'établissement pour développer le statut d'étudiant-entrepreneur en partenariat avec PÉPITE PACA. Les étudiants sont encouragés à créer des événements dans le cadre des projets tuteurés (festival Jeunes sans frontières, Semaine de l'environnement). Les étudiants ont enfin pour mission d'organiser des rencontres professionnelles dont l'objectif est de faire connaître la formation aux potentiels futurs recruteurs.

Place des projets et des stages
<p>Le stage a le nombre de crédits européens le plus important de la formation (15 crédits européens - ECTS sur les 60 composant la formation). La politique des stages est très classique dans la mesure où les étudiants ont à disposition une base de données des stages déjà réalisés pour les aider dans leur prospection et sont, chaque année, informés par le responsable pédagogique d'une cinquantaine de propositions de stages. 80 % des stages se réalisent en France dont la moitié en région PACA répondant ainsi aux besoins locaux. Chaque stagiaire est suivi par un tuteur universitaire dans la réalisation du stage et la rédaction du mémoire. Les outils et prescriptions pour la réalisation du stage sont présentés, mais sans informations concrètes sur leur utilisation et leurs résultats effectifs. La manière dont est exploité le « carnet de suivi de stage » pour le développement des compétences du stagiaire n'est par exemple pas spécifié. Les stagiaires doivent mener à bien une mission en entreprise en apportant une valeur ajoutée. Les objectifs présentés peuvent s'avérer exagérément ambitieux, notamment lorsqu'on demande au stagiaire d'avoir une « réflexion stratégique ». Le dossier reste enfin très flou sur les emplois proposés aux étudiants à l'issue du stage (aucune information sur le nombre d'embauches, les types de contrat, les fonctions, <i>etc.</i>).</p> <p>Le projet tuteuré constitue une UE importante de la formation (280 heures pour chaque étudiant et 8 crédits européens - ECTS). Les projets tuteurés répondent à des commandes d'organismes publics ou privés dont la liste fournie correspond parfaitement au secteur visé par la formation. Le projet tuteuré conduit à mettre en pratique les apports théoriques et pratiques acquis durant la formation. Il permet de développer les compétences de travail en équipe. Toutefois, le dossier ne fournit que des informations superficielles n'apportant aucune précision sur les aspects concrets des objectifs, modalités, organisation et évaluation du projet tuteuré.</p>
Place de l'international
<p>Du point de vue du recrutement, la formation retient deux à quatre étudiants étrangers chaque année. En termes de compétences linguistiques, les candidats retenus doivent afficher un niveau B2 en langue anglaise. En outre, 16 % des stages sur les six dernières années (en croissance chaque année) se sont déroulés à l'étranger. Un quart des diplômés part à l'étranger à l'issue de la formation. Cette dernière n'affiche cependant aucune mobilité Erasmus (<i>European Region Action Scheme for the Mobility of University Students</i>). Au-delà de la déclaration d'intentions sur les projets à l'international, à l'instar des remarques effectuées lors de la précédente évaluation, l'ouverture à l'international reste l'un des points faibles de la formation en dépit du fait que le volume d'enseignement de l'anglais soit passé de 10 à 30 heures depuis la précédente évaluation.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les modalités de recrutement sont satisfaisantes. La diversité des nationalités, des expériences, des tranches d'âges et des projets est intéressante. Toutefois, les étudiants en formation initiale sont trop majoritairement des BTS <i>Tourisme</i> comme indiqué plus haut. Le recrutement des étudiants se déroule sur deux sessions (juin-septembre) à partir d'un dossier de candidature et d'un entretien systématique. Le dossier doit être accompagné d'une autoévaluation en langue anglaise (selon la méthode du passeport Europass), d'une description des séjours réalisés à l'étranger et d'une description des activités en lien avec l'ESS. L'objectif du recrutement est de favoriser la diversité des profils retenus (mais compte deux tiers de BTS) afin de créer des conditions favorables à l'interactivité, à l'enrichissement mutuel et au travail solidaire. La formation ne propose cependant aucun parcours spécifique de mise à niveau. Par ailleurs, les étudiants ont manifesté, lors de leur dernière évaluation de la formation, le besoin de pouvoir bénéficier d'un suivi individuel formalisé. En revanche, la formation accueille chaque année des étudiants en situation de handicap pour lesquels il existe un certain nombre de dispositifs d'aide à la réussite au diplôme.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'enseignement s'effectue en présentiel, uniquement en formation initiale et continue. L'alternance n'est pas mise en œuvre. Comme indiqué précédemment, une attention particulière est apportée au suivi des étudiants en situation de handicap, en appui avec le service dédié de l'établissement. En outre, les étudiants en formation continue, en particulier salariés, bénéficient d'un aménagement des études sous forme de régime spécial d'études, défini par le conseil d'administration de l'Université, portant essentiellement sur le présentiel et la mise à disposition numérique des cours. Des conventions avec des associations de l'ESS permettent à la formation de proposer un à trois services civiques par année pour aider financièrement certains étudiants qui en ont besoin.</p> <p>La place accordée au numérique et à la formation aux technologies de l'information et de la communication (TIC) est peu convaincante même si la formation affiche un appui de la cellule de pédagogie innovante mise en place dans l'établissement. Si l'utilisation des outils numériques semble prendre place dans de nombreux enseignements (de manière obligatoire dans l'<i>e-communication</i> du projet tuteuré), il est fort regrettable que l'enseignement aux TIC à proprement parlé ne soit pas rendue visible dans le tableau des UE de la licence professionnelle. Elle se trouve en réalité comprise dans l'UE <i>Marketing et e-tourisme</i> totalisant 53 heures d'enseignement dont on ne connaît pas la répartition CM/TD/TP. En outre, un volume horaire de 14 heures est consacré à du dessin assisté par ordinateur (DAO), dont on ne comprend pas l'intérêt pour la formation et les métiers visés.</p>

<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>L'évaluation des connaissances se fait soit de manière collective, soit de manière individuelle. Cette dernière tend à se renforcer à la demande des étudiants dans l'objectif qu'ils puissent mieux apprécier le niveau et la qualité des connaissances acquises grâce à des notes individuelles. Le projet tuteuré et le stage sont évalués selon le même principe : l'évaluation du tuteur en entreprise représente respectivement 57 % et 20 % de la note totale, celle du tuteur enseignant représente 29 et 60 % et la note de la soutenance orale représente 14 et 20 %. Le jury respecte les règles de constitution d'un jury de licence professionnelle mais ne se réunit qu'une fois par an (septembre).</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Le supplément au diplôme donne une vue complète et synthétique de la formation et des compétences visées. Un travail du conseil de perfectionnement a conduit à produire, sur la base du Dictionnaire des compétences du Ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) et du Référentiel des activités touristiques et d'hôtellerie, une grille des compétences délivrées par chacun des enseignements. Structurée en trois parties (compétences opérationnelles, transversales et comportementales) avec un total de 44 compétences, elle permet à l'étudiant, accompagné lors de deux séances de travail, de constituer son portefeuille de compétences. Ce dernier n'est cependant qu'évoqué dans le dossier, sans que soit présenté sa forme effective, sa structure et sa logique de constitution. De nombreuses compétences restent difficiles à identifier dans leur niveau d'acquisition par l'étudiant, ce d'autant plus que les niveaux de compétences ne sont pas envisagés dans la grille. Rien de concret ne permet donc à l'étudiant de formaliser ses compétences acquises et de l'aider à se positionner clairement par rapport à la grille des compétences liées aux enseignements de la formation. Au global, le suivi de l'acquisition des compétences en reste à une première étape prescriptive qui précise les compétences que doit acquérir l'étudiant. Il manque en revanche l'étape de suivi de l'acquisition des compétences durant la formation.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>La formation utilise les résultats de l'enquête du ministère (à 24 mois) dont les informations obtenues sur le devenir des étudiants sont cependant insuffisantes pour pouvoir dresser un bilan significatif du devenir des diplômés. Elle administre également une enquête en interne sur les trois dernières promotions (trois enquêtes par an pour la dernière promotion diplômée, une enquête annuelle pour les deux précédentes promotions) qui fournit des éléments plus précis (cf. plus haut). Un suivi est également fait sur les réseaux professionnels (<i>LinkedIn</i> et <i>Viadeo</i>).</p> <p>Le suivi des diplômés permet ainsi d'avoir un retour significatif, que ce soit d'un point de vue quantitatif ou qualitatif, qui est systématiquement analysé en conseil de perfectionnement.</p>
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>
<p>Le dossier stipule que la licence professionnelle a pris en compte les remarques effectuées lors de la précédente évaluation effectuée par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) en 2011-2012 pour améliorer la démarche d'autoévaluation. Ainsi, le conseil de perfectionnement se réunit à présent deux à trois fois par an. Il réunit l'équipe pédagogique, des étudiants et des personnalités qualifiées (une vingtaine de personnes). Il joue pleinement son rôle d'analyser l'évaluation faite par les étudiants, les résultats d'insertion professionnelle et l'évolution du secteur professionnel visé. Il fait de nombreuses propositions contribuant positivement au développement de la formation.</p> <p>Chaque année, depuis 2011, deux enquêtes d'évaluation de la formation par les étudiants sont administrées en interne en décembre et mars (l'établissement ne contribue pas à l'évaluation des enseignements par les étudiants). S'il semble que les résultats de ces évaluations soient pris en compte pour améliorer la formation, il apparaît cependant que des efforts restent à faire. La question de l'amélioration du projet tuteuré en est une bonne illustration. Bien qu'étant un enseignement très important de la formation, sur les dernières années, on constate un nombre suffisant d'étudiants peu satisfaits pour susciter des changements dans son organisation. Le dossier ne permet pas de penser que ces changements soient envisagés.</p>



## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- La licence professionnelle est bien positionnée dans son environnement économique, avec de nombreux partenariats et sans concurrence locale du fait de sa spécificité dans l'économie sociale et solidaire.
- L'équipe enseignante est fortement dotée en professionnels du secteur.
- Le suivi interne des diplômés est bon.
- Le conseil de perfectionnement est actif et efficace pour l'amélioration et le développement de la formation.
- L'adossement à la recherche constitue un contexte favorable pour la qualité de la formation.

### Points faibles :

- L'insertion professionnelle est fragile et qualitativement insuffisante avec trop d'emplois qui ne correspondent pas aux objectifs de la formation.
- Les objectifs de la formation sont souvent trop ambitieux par rapport aux réalités du terrain.
- Le recrutement est très déséquilibré au profit de candidats issus d'un brevet de technicien supérieur (BTS). Les inscrits provenant de deuxième année de licence générale (L2) ou d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) sont quasiment inexistantes.
- La place de l'international est faiblement développée.
- L'enseignement du numérique n'est pas suffisamment développé, alors que des changements sont en cours dans ce domaine, modifiant les comportements de l'ensemble des acteurs du secteur du tourisme.

### Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *Métiers du tourisme et des loisirs*, ouverte en 2008, forme des professionnels du tourisme spécialisés dans la conception ou la gestion d'une offre touristique relevant de l'économie sociale et solidaire et du développement durable. Elle répond aux objectifs du champ de formation *Culture, sciences sociales et humanités* qui consistent entre autres à délivrer des compétences professionnelles dans le domaine de la gestion et du *management* dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. La formation est par ailleurs un élément constitutif cohérent du pôle Tourisme développé par l'établissement.

La formation est bien positionnée dans son environnement socio-économique local. Son insertion dans le réseau professionnel est remarquable. De même, la licence professionnelle s'appuie sur une équipe enseignante de bon niveau académique, fortement dotée en professionnels du secteur et jouissant d'une exceptionnelle stabilité ce qui permet notamment au conseil de perfectionnement de produire des travaux de qualité pour le développement de la licence professionnelle. Cette dernière affiche une bonne attractivité, des effectifs stables et un très bon taux de réussite.

La licence professionnelle souffre cependant de résultats décevants en termes d'insertion professionnelle. Le nombre de poursuites d'études reste non négligeable. De surcroît, les diplômés en emploi occupent majoritairement des postes dont les fonctions sont relativement éloignées des objectifs visés par la formation. Ce constat semble être le fruit d'une démarche globale de développement de la formation souvent limitée à des prescriptions, notamment en ce qui concerne la définition des compétences visées, qui ne permettent pas de répondre de manière cohérente et pertinente aux besoins concrets du marché du travail. Les métiers visés sont par exemple insuffisamment identifiables et les objectifs pédagogiques sont souvent trop ambitieux par rapport aux réalités du terrain. Le dossier laisse penser que les enseignements sont très théoriques, au détriment d'une pédagogie plus active et participative favorable au développement des compétences des étudiants, notamment dans les technologies de l'information et de la communication qui semblent trop peu développées. L'effort d'ouverture à l'international est enfin trop fragile pour une formation dans le secteur du tourisme.

Une réflexion sur la mise en œuvre concrète des compétences visées dans les enseignements pourrait permettre de rapprocher les objectifs et les pratiques pédagogiques des besoins réels en termes de compétences. La grille de compétences produite par le conseil de perfectionnement mériterait par exemple d'être restructurée pour en faire un outil réaliste et utilisable qui aide concrètement les étudiants à se situer à différents niveaux de compétences, ce qui leur permettrait de concevoir un portefeuille de compétences fiable pour leur recherche d'emploi. Le projet tuteuré et le stage devraient être repensés de telle sorte qu'ils deviennent de véritables outils professionnalisants. Le développement de l'alternance devrait contribuer à concrétiser une dynamique d'insertion professionnelle rapide. Enfin, le secteur dans lequel évolue la formation réclame une véritable politique d'ouverture à l'international.

# Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Présidence  
Direction Générale des Services

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de  
Vaucluse

à

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur – HCERES  
2 rue Albert Einstein  
75013 PARIS

À l'attention de Monsieur Jean-Marc GEIB  
Directeur du département d'évaluation des formations

Avignon, 27 avril 2017

**V/Réf. : DEF-LP180014015 Licence professionnelle « Métiers du tourisme et des loisirs »**

**N/Réf. : PhP/JD – 2017-105**

**Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation de la licence professionnelle  
« Métiers du tourisme et des loisirs », établi par l'HCERES.**

Les observations qui suivent portent sur les points faibles de la formation et les recommandations du rapport d'évaluation. Elles apportent essentiellement des informations sur les changements souhaités au sein de la formation dans le cadre de la prochaine accréditation.

**Le recrutement**

La volonté est de continuer à recruter des étudiants issus de formations initiales diversifiées, sans forcément privilégier les étudiants issus d'un BTS. Afin de faciliter le recrutement d'étudiants venant d'une licence générale, notamment au sein de notre établissement, des passerelles ont été définies pour la prochaine accréditation entre la LPTES et la licence LEA (parcours tourisme).

**L'enseignement (TIC et professionnalisation)**

Pour la prochaine accréditation, l'enseignement a été repensé afin qu'il soit moins théorique, plus professionnalisant. Ainsi les UE seront composées de cours magistraux et de travaux dirigés (pédagogie participative et active).

UNIVERSITÉ D'AVIGNON  
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

Présidence  
Direction Générale des Services  
Campus Hannah-Arendt  
Site Centre-Ville  
74 rue Louis Pasteur – Case 1  
84029 AVIGNON CEDEX 1  
Tél. + 33 (0)4 90 16 25 25  
Fax. + 33 (0)4 90 16 25 20  
<http://www.univ-avignon.fr>

La place des TIC est renforcée de manière significative au sein d'enseignements sur le e-marketing et la e-communication ainsi que dans tous les enseignements (chaque enseignement devant traiter de ce volet tout comme il devra traiter d'un volet lié à l'international). Le volet TIC des projets tuteurés sera rendu obligatoire. Enfin, l'organisation générale de la formation a été modifiée avec un premier semestre concernant l'acquisition de compétences et un second semestre lié à la professionnalisation progressive à travers, dans un premier temps le projet tuteuré, dans un second temps le stage de fin d'année. Des heures d'accompagnement individualisé ont été rajoutées.

### **Les compétences visées**

Dans le cadre de l'ouverture de la formation à l'apprentissage, une réflexion est actuellement en cours (avec la participation active de l'UNAT PACA) sur la clarification des compétences visées et des métiers. L'objectif est de permettre aux étudiants de mieux concevoir leur portefeuille de compétences.

### **L'ouverture à l'international**

Outre un volet international devant être systématique dans chaque enseignement, l'objectif d'un rapprochement avec d'une part la licence LEA, et d'autre part le Master Management Interculturel, vise à renforcer l'ouverture à l'international de la LPTES. Dans ce cadre, des conventions avec différentes universités étrangères sont en cours de réflexion. Enfin, le rattachement au laboratoire Espace-Dev de l'IRD doit être davantage optimisé.



Philippe ELLERKAMP